



CROISSANCE

RAPPORT ANNUEL
2016 - 2017

PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020

ÉNONCÉ DE VISION DU RPC

Le Conseil de la recherche et de la productivité (RPC) excellera dans la prestation de services scientifiques et dans l'innovation technologique en aidant ses partenaires du milieu des affaires et de l'industrie à créer de la richesse et des possibilités d'emploi de haute qualité.

ÉNONCÉ DE MISSION DU RPC

Nous avons pour mission d'aider les entreprises et l'industrie à développer et à appliquer des technologies de pointe, et de leur fournir des services techniques spécialisés en laboratoire.

NOS VALEURS

Les valeurs fondamentales suivantes dictent la conduite du RPC :

Sécurité : Le RPC tient à offrir un milieu de travail sécuritaire.

Qualité : Le RPC accorde une grande importance à la qualité du travail effectué.

Service : Le RPC a une orientation client et entend apporter une aide optimale à sa clientèle.

Respect : Le RPC s'emploie à traiter ses clients, ses employés et ses fournisseurs avec respect et équité.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES DE L'ORGANISATION

Les objectifs stratégiques s'inspirent de l'énoncé de mission et tiennent compte du point de vue des partenaires et des besoins de l'organisation. Les objectifs sont des cibles visant à mobiliser l'organisation et à jeter les bases de la planification. Le plan stratégique définit l'orientation de l'organisation et a reçu l'aval du conseil d'administration du RPC.

Le plan stratégique offre un aperçu du processus en ce qui a trait aux apports requis et aux résultats projetés. Les objectifs organisationnels et la justification de chacun, les mesures d'évaluation et les mesures préliminaires visent à faire en sorte que le plan soit clair et réaliste. Conformément aux pratiques exemplaires, les objectifs ont été établis de manière à être spécifiques, mesurables, actionnables, réalistes et temporels (modèle SMART).

Revitalisation : Mettre l'organisation en position favorable pour qu'elle puisse remplir son mandat

Le mandat du RPC est d'être une autorité reconnue en recherche et développement et un fournisseur de services scientifiques. Pour y parvenir, nous devons pouvoir compter sur du personnel qualifié, du matériel de pointe et des installations appropriées.

Le RPC continuera de réaliser des investissements stratégiques en capital humain pour faciliter la planification de la relève et la croissance stratégique dans ses domaines de spécialité actuels, et continuera de tirer profit des occasions qui se présentent.

Le RPC est orienté vers l'avenir, tandis que son plan de revitalisation est axé tant sur le présent que sur le futur.

D'abord, on vise le renouvellement des biens corporels existants, c'est-à-dire une augmentation des dépenses annuelles en immobilisations pour le remplacement du matériel et l'entretien des installations. Une grande partie de l'infrastructure des bâtiments a presque 50 ans et nécessite davantage d'attention afin de veiller à ce que l'environnement physique permette d'atteindre l'excellence. Le RPC investira jusqu'à 1 million de dollars par année dans l'amélioration des immobilisations.

Le RPC entreprendra également un projet de revitalisation qui sera axé sur l'augmentation de sa capacité. Pour assurer une croissance dans nos secteurs d'activité existants, il faut davantage d'espace physique et de nouvelles installations afin que nous soyons en position de tirer avantage des nouvelles possibilités. Le dernier investissement d'envergure pour la croissance était un projet de revitalisation de 20 millions de dollars réalisé entre 1987 et 1990; nous prévoyons mener un projet de même envergure.

Exploitation des possibilités de croissance

Les services du RPC continueront d'évoluer pour conserver leur pertinence pour l'industrie.

Pour un organisme de recherche provincial comme le RPC, la croissance sous-entend l'élargissement de l'offre de services, la modernisation des méthodes, l'obtention d'accréditations, le développement de l'expertise, l'acquisition d'instruments et de matériel modernes, et la mise en place de laboratoires et d'installations appropriés. Au RPC, la croissance vise à faire en sorte que l'organisation soit viable et pertinente et, pour y arriver, il faut offrir un excellent service à la clientèle.

Trois types de croissance seront envisagés :

- a. Croissance interne : Nous nous concentrerons principalement sur la croissance de base qui comprend un élargissement de notre offre de services, l'obtention de nouvelles accréditations, ou l'offre d'une nouvelle gamme de services pour améliorer notre capacité et le service offert à nos clients actuels et futurs.
- b. Acquisition : Il s'agit d'occasions exceptionnelles d'acquérir une organisation privée ou peut-être publique compatible avec notre mandat, en vue d'améliorer notre capacité et le service offert à nos clients actuels et futurs.
- c. Expansion : Il s'agirait de l'ouverture d'un nouveau site ou d'une nouvelle installation pour favoriser la croissance et améliorer notre capacité et le service offert à nos clients actuels et futurs.

Communications et développement

Il demeure prioritaire de faire connaître le RPC, ses employés et ses travaux. Comme c'est le cas pour de nombreuses organisations de recherche et développement, le RPC doit faire la promotion de ses services et célébrer ses réussites tout en respectant la confidentialité de ses clients et la nature exclusive de la plupart de ses travaux.

Le RPC tient à maintenir le dévouement de ses employés grâce à diverses activités ciblées. Les étapes importantes, les réalisations et les longues années de service sont reconnues et célébrées. Des séances de discussion ouverte ont lieu pour veiller à ce que nos employés interagissent, en apprenant davantage sur notre organisation et participant à des conversations qui suscitent des idées et des innovations. Des nouvelles sont transmises par l'entremise des médias sociaux et de l'intranet.

Le RPC reconnaît que pour réaliser ses objectifs de croissance, il doit mettre l'accent sur le développement des affaires. Bien que le RPC ait par le passé procédé à une expansion plutôt organique de ses activités, il se consacre maintenant davantage à évaluer et à cibler les possibilités de développement des affaires qui tirent profit de l'expertise actuelle et à cerner les nouveaux secteurs de croissance.

Les communications stratégiques sont la clé de notre avenir. Pour favoriser la communication interne et externe, nous apporterons des améliorations à notre site Web et à nos activités de communication interne, et nous augmenterons notre présence sur les médias sociaux.

Nous continuerons de participer à des salons professionnels stratégiques et à nous investir dans diverses associations de l'industrie. Les nouvelles initiatives pourraient comprendre une formation en ventes et en communication, l'acquisition d'outils logiciels pour assurer, par exemple, la gestion des relations avec la clientèle, l'utilisation accrue des médias sociaux et une veille à la concurrence.

Excellence opérationnelle

Le RPC continuera de mettre au point des systèmes et processus administratifs qui permettront à l'organisation et à ses employés d'exercer leurs activités avec efficacité et efficience. Compte tenu du climat économique actuel et des programmes d'austérité du gouvernement, l'organisation continuera à prendre ses décisions d'affaires en misant sur la viabilité financière et sur le financement par ses activités.

Pour favoriser l'excellence de ses activités, le RPC évaluera et révisera le système de planification des ressources de l'entreprise (PRE) et le système de gestion de l'information des laboratoires (SGIL). L'organisation continuera de travailler à l'établissement et à l'application d'un plan d'entretien des installations en vue de favoriser l'innovation, la croissance et l'amélioration continue des systèmes de qualité. Enfin, elle continuera d'investir pour le perfectionnement de ses employés et d'encourager un environnement de travail positif et une culture de sécurité.

Sur le plan des politiques, le RPC continuera d'appuyer les activités de développement du conseil d'administration. Celles-ci viseront principalement à mieux comprendre l'organisation et sa relation avec le gouvernement, la gouvernance et les responsabilités fiduciaires.

Responsabilité sociale de l'organisation

Le RPC a acquis à juste titre la réputation d'être une organisation socialement responsable et continuera de redonner à la collectivité et d'observer les lois et la réglementation. Notre objectif est d'avoir une influence positive sur la collectivité qui va au-delà de nos activités principales.

Ainsi, nous comptons atteindre nos objectifs de contribution à Centraide, maintenir nos activités de financement pour les banques alimentaires, encourager les initiatives de bienfaisance de nos employés et continuer d'élargir nos initiatives de recyclage.

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Au cours de la dernière année, le RPC a connu une importante croissance de ses recettes de ventes provenant de nouveaux clients et une augmentation de son activité auprès des clients existants. Cette croissance a été possible grâce à l'embauche de nouveaux employés, ce qui a permis d'augmenter la capacité. Dans l'ensemble, l'année a été marquée par des progrès remarquables qui contribueront au succès à venir du RPC.

Le produit des ventes a augmenté pour dépasser le cap des 11,2 millions de dollars, soit une augmentation de 15 % par rapport à l'année précédente. Nous avons investi 2,3 millions de dollars dans l'amélioration des immobilisations, dont 1,1 million de dollars ont été obtenus auprès d'organismes de financement. Le nombre de clients du RPC a fait un bond prodigieux de 9 %. Le RPC a comptabilisé un bénéfice net positif de 83 000 \$, après prise en compte de la transaction de restructuration et de l'acquisition d'actifs (voir l'état consolidé des résultats d'exploitation, p. 14). Il s'agit d'un rendement exceptionnel en cette période de changement et de croissance.

Parmi nos réalisations les plus importantes, mentionnons l'intégration des services provinciaux d'analyse des produits laitiers, d'analyse environnementale et d'analyse de la santé du poisson dans le cadre du projet de révision stratégique des programmes (RSP). L'analyse en laboratoire des produits laitiers est nouvelle pour le RPC et nécessitait la mise en place de nouveaux processus, l'agrandissement de notre laboratoire de chimie alimentaire et le transfert au RPC de l'accréditation pour ces services. Le RPC avait déjà réalisé des analyses de la santé du poisson et des analyses d'eau potable, mais de nombreux changements étaient nécessaires pour accueillir les nouveaux clients, remplir les nouvelles exigences en matière de rapportage et régler d'autres questions logistiques. Le RPC est aussi devenu propriétaire du laboratoire de St. George et a commencé à offrir des services d'analyse de la santé du poisson à cet emplacement.

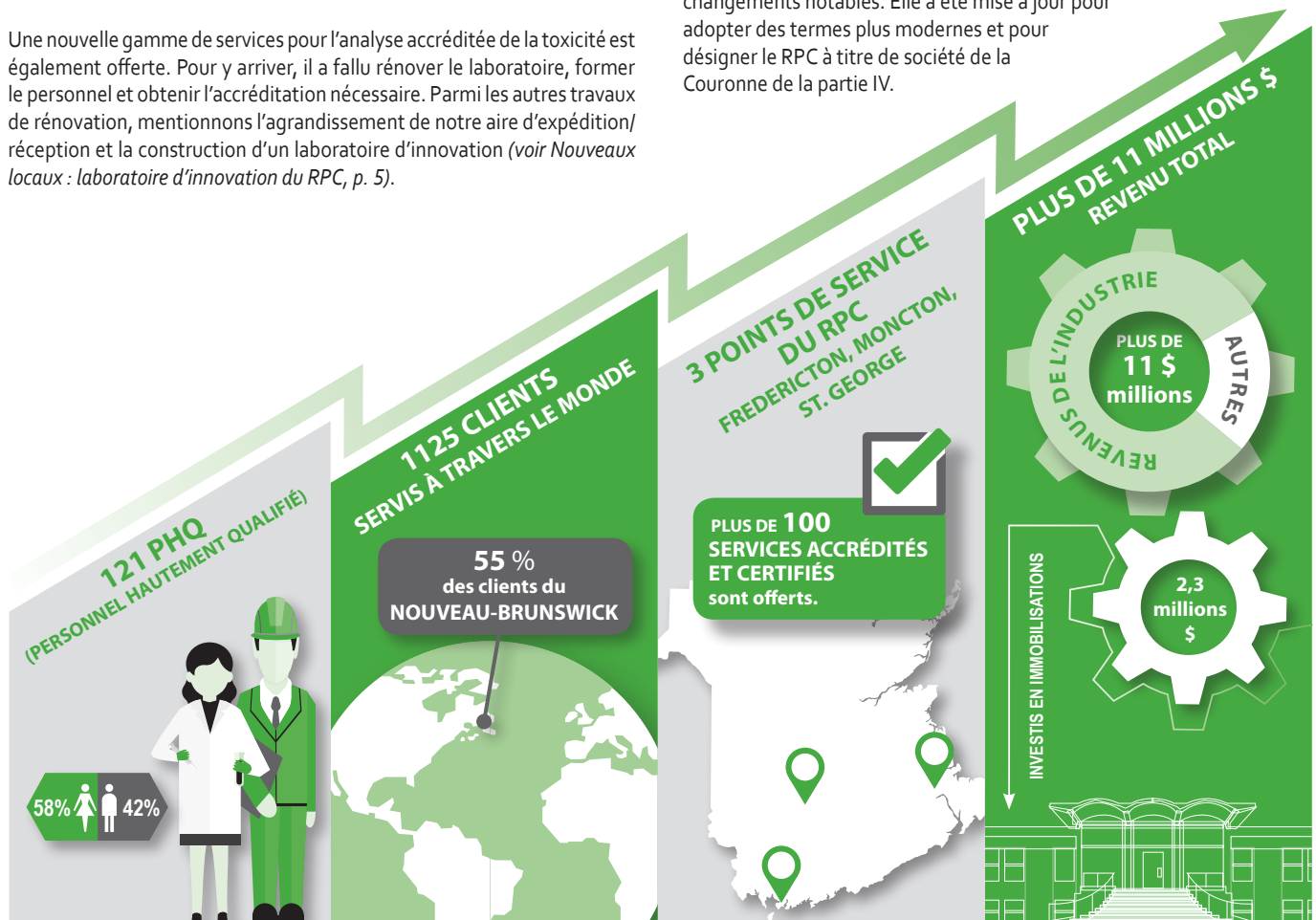
Une nouvelle gamme de services pour l'analyse accréditée de la toxicité est également offerte. Pour y arriver, il a fallu rénover le laboratoire, former le personnel et obtenir l'accréditation nécessaire. Parmi les autres travaux de rénovation, mentionnons l'agrandissement de notre aire d'expédition/réception et la construction d'un laboratoire d'innovation (voir Nouveaux locaux : laboratoire d'innovation du RPC, p. 5).

Le service d'analyse du cannabis médical continue de prendre de l'expansion. Le RPC est considéré comme un chef de file national en services d'analyse. Il effectue actuellement des analyses pour environ la moitié des producteurs approuvés du Canada. L'analyse nécessite le recours à la chimie organique et inorganique, et comprend des services de microbiologie. Notre expertise en analyse a mené à des demandes de recherche dans différents domaines, comme la génétique et l'automatisation. Avec l'annonce de la légalisation du cannabis, nous prévoyons une croissance importante dans ce secteur et planifions une augmentation de notre capacité.

Les services d'automatisation du RPC sont un autre secteur ayant connu une croissance notable. Parmi les projets, mentionnons l'intégration de technologies comme la robotique, la vision artificielle, l'impression 3D et l'Internet des objets (IdO). Nous prévoyons une croissance importante dans ce secteur et avons déterminé qu'il s'agit d'un point central de la planification de notre expansion (voir Industrie 4.0 : Aider les fabricants à être concurrentiels, p. 9).

Nous sommes fiers de remettre le prix d'excellence 2017 à l'équipe ayant dirigé le développement d'une technologie verte novatrice pour la dévulcanisation du caoutchouc (voir Rubreco – Technologie de dévulcanisation du caoutchouc, p. 8). Le projet a fait partie des finalistes du volet « réalisation environnementale » de l'exposition Tire Tech en Allemagne; il s'agit d'une réalisation digne de mention pour notre organisation et d'une reconnaissance du travail novateur effectué au RPC.

Plusieurs membres du conseil d'administration ont terminé leur mandat au cours de la dernière année et de nouveaux membres ont été nommés (voir Remerciements et Le RPC accueille une nouvelle présidente et de nouveaux administrateurs, p. 10). La modernisation de la Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité fait également partie des changements notables. Elle a été mise à jour pour adopter des termes plus modernes et pour désigner le RPC à titre de société de la Couronne de la partie IV.



PERSPECTIVES D'AVENIR

Le RPC prévoit poursuivre la croissance de sa clientèle, de ses recettes, de son équipe et de sa capacité.

Les activités de renouvellement continueront d'aider le RPC à répondre à la demande et à la faire croître. Les objectifs de croissance seront appuyés par des plans d'expansion. La dernière construction majeure au RPC a été achevée en 1990.

La croissance économique régionale demeure légèrement positive (moins de 1 %), mais le RPC a surpassé les attentes avec une croissance de ses recettes de 15 % grâce à l'ajout de nouveaux services et marchés. Beaucoup de ces nouveaux services sont décrits aux pages suivantes. Au cours de l'année à venir, nous prévoyons ajouter encore d'autres services et nous appuyer sur nos nouvelles capacités.

COMMENTAIRES D'APPRÉCIATION

Nous apprécions sincèrement la loyauté de nos clients actuels et anciens. Beaucoup de nos clients nous sont fidèles depuis 1962, ce dont nous sommes très fiers.

Nous sommes reconnaissants des relations productives que nous continuons d'entretenir avec les organismes voués à l'avancement de l'économie du Nouveau-Brunswick, dont la Société de développement régional, le Secrétariat du conseil de l'emploi du Nouveau-Brunswick, la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB), Opportunités Nouveau-Brunswick (ONB), le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA).

Les conseils, le leadership et le soutien de notre conseil d'administration n'ont pas de prix. Nous remercions tout spécialement Lee Corey, notre ancien président, ainsi que David Burns (Ph. D.) et Wayne Arsenault, membres du conseil, qui ont terminé leur mandat au cours de la dernière année. Vos conseils ont permis au RPC de se placer en situation avantageuse pour les années à venir. Nous remercions nos nouveaux membres, Kelli Simmonds, Jean Finn, Annette Comeau, Meaghan Seagrave, Irene McCardle, Levi Hargrove (Ph. D.) et David Rogers. Nous sommes heureux d'accueillir votre énergie, votre passion et votre enthousiasme. Nous sommes impatients de voir ce que l'avenir nous réserve.

Enfin, nous souhaitons souligner l'engagement exceptionnel des employés du RPC, y compris les 25 nouveaux employés qui se sont joints à nous au cours de l'année. Votre dévouement envers la clientèle et votre savoir-faire en sciences et en ingénierie sont exceptionnels et essentiels au succès du RPC. Merci.

Pour terminer, le RPC est en mode croissance, ce qui nous mène vers de nouveaux sommets. Ce n'est que le début de notre croissance et de notre succès, et nous comptons bien poursuivre sur cette lancée.



Shelley Rinehart (Ph. D.)
Présidente



Eric Cook, ing., MBA
Directeur exécutif et chef de la direction

NOUVEAUX LOCAUX : Laboratoire d'innovation du RPC

Le RPC a fait bon usage de son laboratoire d'innovation récemment rénové (i-lab). Il s'agit d'un local éclairé et moderne pouvant faire office de salle de conférence, de salle de théâtre, de lieu de réception ou d'espace décontracté pour converser autour d'une tasse de café. Le local est constamment utilisé, que ce soit pour des séances de discussion ouverte, des cérémonies annuelles de remise de prix et de reconnaissance des années de service, des réunions du conseil d'administration, des rencontres avec des clients, des séances de stratégie ou d'autres réunions d'affaires.

Il est aussi utilisé pour diverses activités comme du yoga sur l'heure du midi, des séances de formation et des démonstrations.



OBJECTIFS DU PLAN ANNUEL POUR 2016-2017

Le plan annuel du RPC pour 2016-2017 est un document auxiliaire au plan stratégique pour 2015-2020. Il fait référence aux objectifs stratégiques de l'organisation et a reçu l'aval du conseil d'administration.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des progrès réalisés par rapport aux priorités de l'organisation établies dans le plan annuel pour 2016-2017.

I. Réaliser un bénéfice net positif et garder le travail au Nouveau-Brunswick

Cet objectif est complètement atteint. Sur le plan financier, le RPC a terminé l'année avec un bénéfice net positif surpassant le bénéfice net ciblé (voir l'état consolidé des résultats d'exploitation, p. 14). Nous avons continué à augmenter notre capacité, nos parts de marché et la fonctionnalité des gammes de services existantes et émergentes. En résultat une impressionnante augmentation de 15 %, ou 1,4 million de dollars, des revenus opérationnels, qui ont atteint 11,3 millions de dollars.

Le profil des sources de revenus (tableau 1) indique que le gros du produit des ventes du RPC (84 %) continue de provenir du secteur industriel. Les revenus issus des contrats fédéraux, notre deuxième source de revenus en importance, dépassaient tout juste 7 %. Les revenus du gouvernement provincial, qui tournaient autour de 3 % depuis plusieurs dizaines d'années, ont remonté à 7 %, une augmentation qui était fort bienvenue.

Le tableau de répartition des clients par région (tableau 2) révèle que 619 des 1 125 clients du RPC (55 %) étaient au Nouveau-Brunswick.

Comme le révèle le tableau 3, Clients servis par revenus, le RPC a exporté des services de l'ordre de presque 5,4 millions de dollars et a ainsi aidé à créer et à maintenir des emplois. Ce résultat, qui représente une augmentation de 4,8 millions de dollars par rapport à l'an dernier, explique en grande partie la croissance de notre produit des ventes. Les exportations à l'international s'élevaient à 670 000 \$, soit une amélioration de 50 % par rapport à l'année dernière, mais sans les 1 million de dollars habituels lorsque le secteur minier se porte bien. Les ventes de 5,8 millions de dollars à nos clients du Nouveau-Brunswick sont dignes de mention, puisqu'elles représentent un peu plus de la moitié de nos revenus totaux.

Nous avons aussi contribué à maintenir des emplois au Nouveau-Brunswick en augmentant notre part de marché et en lançant de nouveaux services, comme l'analyse de la toxicité, pour offrir une source locale d'analyses. Comme il est indiqué ci-dessus et dans les états financiers figurant dans le présent rapport, l'objectif de produire un résultat rentable a été atteint.

II. Faire progresser le plan de renouvellement, élaborer et diffuser le plan de revitalisation

Des progrès considérables ont été faits dans le cadre de ces deux initiatives.

Le RPC a dépensé plus de 2,3 millions de dollars en immobilisations, notamment pour apporter des améliorations à ses installations (voir Croissance des services d'analyse : expansion des capacités, p. 7), acquérir de nouveaux instruments et assurer l'entretien de ses installations. Ce

TABLEAU 1 : SOURCES DE REVENUS

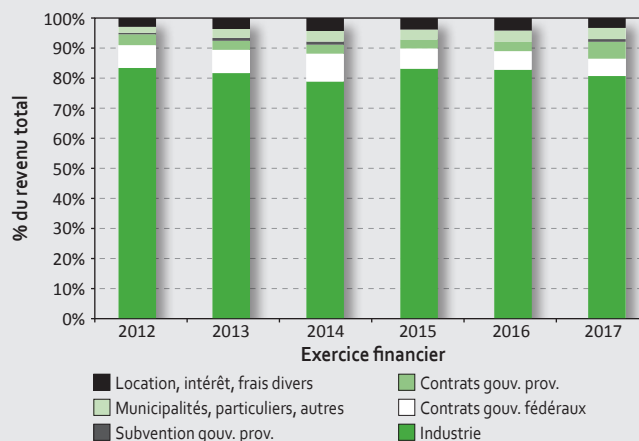


TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES CLIENTS PAR RÉGION

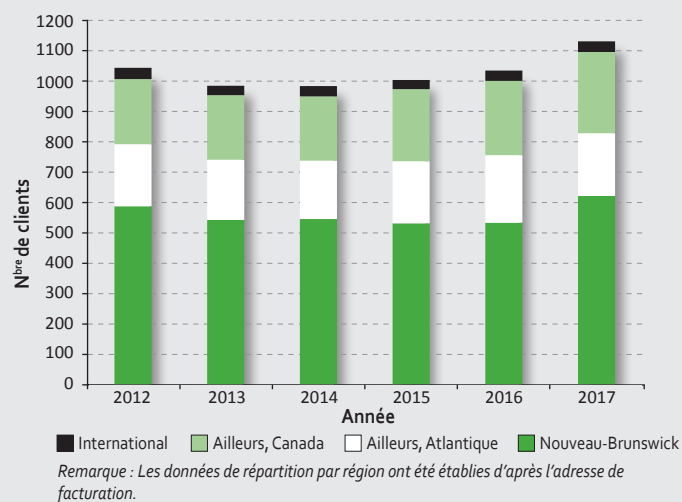
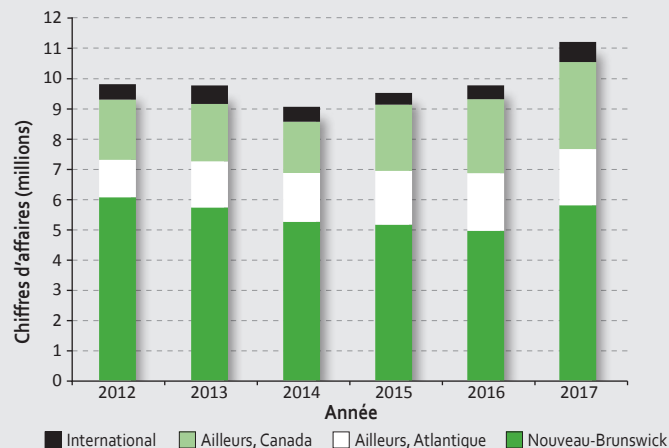


TABLEAU 3 : CLIENTS SERVIS PAR REVENUS



projet a été rendu possible grâce au soutien d'organismes de financement ayant fourni une aide de 1,1 million de dollars.

Un concept de revitalisation a été élaboré et communiqué à des représentants municipaux, provinciaux et fédéraux. Voici les principaux aspects du plan : services d'analyse de classe mondiale, ingénierie de produit/processus axée sur la technologie (voir *Industrie 4.0 : Aider les fabricants à être concurrentiels*, p. 9) et biotechnologie de nouvelle génération avec la mise en place de systèmes de TI et administratif de classe mondiale. Le concept a été bien reçu et nous avons été encouragés à poursuivre avec une proposition détaillée.

III. Faire croître les affaires du RPC grâce à la révision stratégique des programmes et à l'acquisition de nouveaux actifs

Ces deux objectifs ont été atteints au cours de l'année.

Dans le cadre de la révision stratégique des programmes (RSP), le RPC a commencé à offrir les services qui étaient auparavant fournis par les laboratoires provinciaux d'analyse des produits laitiers, de la santé du poisson et de l'environnement. Cette initiative nécessitait l'agrandissement des installations du RPC (voir *Croissance des services d'analyse : expansion des capacités*, à droite), l'embauche de dix employés, le transfert des accréditations et la réalisation de nombreuses autres tâches logistiques. L'initiative s'est plutôt bien déroulée et n'a entraîné aucune interruption de service. Toutefois, il y avait beaucoup de travail à abattre dans tous les secteurs du RPC, notamment pour la sécurité, la qualité, les TI, la comptabilité, l'achat, l'expédition/réception et l'entretien.

Le RPC s'est aussi porté acquéreur d'un laboratoire de toxicité et a obtenu une accréditation pour un nouveau laboratoire construit dans son installation de Fredericton. Ainsi, il a été possible d'ajouter à l'offre du RPC de nouveaux services complémentaires à ceux qui existaient déjà. Cela a aussi contribué à conserver au Nouveau-Brunswick le seul service d'analyse de la toxicité accrédité de la province.

IV. Activités et gestion

Les progrès sur le plan des activités et de la gestion comprennent les grands travaux de rénovation décrits plus haut ainsi qu'une enquête initiale sur le SGIL et le produit de PRE. Les deux systèmes doivent être mis à jour ou remplacés. Puisqu'ils sont essentiels aux activités du RPC, il s'agit d'un projet majeur qui entraînera des dépenses importantes et fera partie de notre plan d'expansion.

Le RPC a aussi apporté des améliorations sur le plan de la sécurité en se procurant du nouveau matériel informatique et en limitant encore davantage l'accès aux bâtiments.

Enfin, le RPC a continué de redonner à la communauté en faisant de la campagne de Centraide un élément clé et en encourageant de nombreuses autres initiatives de bienfaisance des employés, comme fournir de l'aide à la banque alimentaire.



CROISSANCE DES SERVICES D'ANALYSE :

Expansion des capacités

Le RPC fait continuellement des ajouts à ses services d'analyse et l'année 2016-2017 ne fait pas exception.

Dans le cadre de la RSP, le RPC a commencé à offrir des services d'analyse de la santé du poisson dans ses installations de St. George. Le RPC est un chef de file en matière de santé du poisson depuis plusieurs dizaines d'années. Les services d'analyse de la santé du poisson sont une nouveauté au laboratoire de St. George, et il y a possibilité de faire croître les activités de cette installation en offrant d'autres services.

Dans le cadre de la RSP, le RPC a aussi commencé à offrir des services accrédités d'analyse des produits laitiers. Il s'agit d'une nouvelle gamme de services pour le RPC. Pour être en mesure de l'offrir, le RPC a agrandi et rénové son laboratoire de chimie alimentaire.

En plus des éléments susmentionnés, le RPC a commencé à offrir des services d'analyse de l'eau potable pour le compte du gouvernement provincial. Les services sont maintenant en partie offerts au laboratoire de Moncton et les autres sont offerts au laboratoire de Fredericton. Le RPC a agrandi et rénové son laboratoire de microbiologie de Fredericton pour être en mesure de prendre en charge le volume accru d'échantillons.

L'acquisition d'un service d'analyse de la toxicité de l'eau compte également parmi les changements importants. Le RPC a construit un nouveau laboratoire d'analyse de la toxicité dans ses locaux de Fredericton et a commencé à offrir des services accrédités d'analyse de la toxicité en 2016.

En bref, une nouvelle installation a été construite et trois laboratoires ont subi une importante modernisation. Notre aire d'expédition/réception a aussi été agrandie pour prendre en charge l'augmentation du volume d'échantillons. Ces changements permettent au RPC de continuer d'offrir des services d'analyse complets.



EMPLOYÉS DU RPC

PRIX D'EXCELLENCE 2016-2017

Rubreco – Technologie de dévulcanisation du caoutchouc

Le prix d'excellence 2017 du RPC a été remis à l'équipe qui a travaillé avec Rubreco au développement d'une technologie de dévulcanisation du caoutchouc. Le projet a commencé par une évaluation indépendante du brevet de Rubreco pour dévulcaniser les caoutchoucs de l'industrie du pneu et s'est poursuivi avec des essais en laboratoire, une démonstration de faisabilité, le développement d'une unité de production à plein échelle et des activités d'optimisation. Ces travaux ont permis à Rubreco d'obtenir huit brevets.

Avec sa technologie, Rubreco prend des fragments de caoutchouc de pneus de voiture et de camion et de doublures de pneu et les dévulcanise dans son réacteur en utilisant seulement de l'eau comme solvant. Le caoutchouc dévulcanisé peut ensuite être utilisé dans la fabrication de nouveau caoutchouc. Cette technologie verte est écologique et économique. Il s'agit d'une innovation majeure qui offre une solution écologique à l'important défi que représentent les pneus usagés.



Membres de l'équipe du prix d'excellence 2016-17 (de gauche à droite) :

Arrière : Andrew Mullin, Keith McLellan, Darren Tarr, Alex Kyle, Matthew Ness, Brian Bell, Leo Cheung

Avant : Neri Botha, Sandi Walker, Jodi Buckingham, Katie Cogle

RECONNAISSANCE DES ANNÉES DE SERVICE DES EMPLOYÉS 2016-2017

Chaque année, le RPC souligne, par tranche de cinq ans, les années de service des employés.

5 ans	Diane Botelho April Boudreau Melanie Dargavel Nadine Godin Jennifer Randall
10 ans	Corrie Mastson Ryan Tarr
15 ans	Brannen Burhoe Steven Davenport Jill Hay Nikki Layton
20 ans	Peter Crowhurst Melanie Lalonde
25 ans	Susi Chamberlain Leo Cheung Brenda Gould Kent Walsh
30 ans	Cathy Jensen Sandra McDonough
35 ans	Tim Doherty Sandi Walker

ÉQUIPE DES CADRES SUPÉRIEURS DU RPC

(au 1^{er} juin 2017)

Cadres de direction

Eric Cook, directeur général/chef de la direction
Adèle Lévesque, chef des finances
Steve Holmes, directeur de l'exploitation

Directeurs de service

John Aikens, Services d'ingénierie
Ben Forward (Ph. D.), Aliments, pêches et aquaculture
Ross Kean, Services d'analyse inorganique
Bruce Phillips, Services d'analyse organique
Diane Botelho (Ph. D.), Services de la qualité de l'air
Leo Cheung, Services des mines et industries



INDUSTRIE 4.0 :

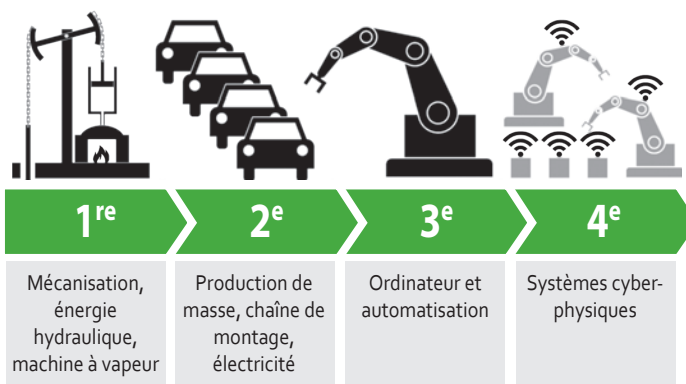
Aider les fabricants à être concurrentiels

L'industrie 4.0 est la prochaine phase de la révolution industrielle. La première phase de cette révolution touchait la mécanisation, l'énergie hydraulique et la machine à vapeur, et s'est échelonnée de la fin des années 1700 à la fin des années 1800. L'industrie 2.0 est née avec la production de masse, l'électrification et les chaînes de montage, et la troisième phase a commencé dans les années 1970 avec l'informatisation et l'automatisation. Nous entrons actuellement dans la quatrième phase, soit la numérisation.

La numérisation permet la création d'usines intelligentes qui permettent aux entreprises d'être plus alertes, d'offrir des produits plus personnalisés et de réaliser d'importantes améliorations sur le plan de la productivité et de l'efficacité. Internet, les capteurs sans fil et les logiciels sont les principaux outils de la numérisation.

Le RPC développe sa capacité pour faciliter son passage à l'industrie 4.0. Notre laboratoire d'automatisation a été équipé de robots, de caméras de vision artificielle, de systèmes d'éclairage et de convoyeurs spécialisés, de systèmes de contrôle et de capteurs. Nous incorporons la modélisation solide et l'impression 3D à nos processus de conception, nous créons des produits branchés à Internet (Internet des objets ou IdO), et nous recueillons et surveillons des données pour améliorer les processus. Il s'agit là de quelques-unes des composantes de base de l'industrie 4.0 et nous ne nous arrêterons pas là. Le RPC prévoit continuer d'investir et de développer ses compétences et son équipement pour l'ère de l'industrie 4.0.

Si vous êtes prêt à entrer dans l'industrie 4.0, le RPC peut vous aider.



Shelley Rinehart (Ph. D.)

Présidente
Directrice du programme de MBA, Université du Nouveau-Brunswick,
Campus de Saint John

Jean Boudreau, ing.

Ingénieur principal en transport, GEMTEC Ltd.

Annette Comeau

Présidente et directrice générale, SavoirSphère

Jean Finn

Sous-ministre, Agriculture, Aquaculture et Pêches

Janet Gagnon

(À la retraite) Vice-présidente, APECA, Nouveau-Brunswick

Levi Hargrove (Ph. D.)

Directeur et professeur adjoint, Centre de médecine bionique,
Université Northwestern

Jeff Jennings

Propriétaire, Strategic Directions

Bernard Morin

Président, Thermopak

Karen Murdoch

Directrice, International Business and Entrepreneurship Centre,
Université du Nouveau-Brunswick

Irene McCardle, CPA, CMA, CFP

Irene McCardle Accounting

David Rogers

Vice-président, Services techniques internationaux, McCain Foods

Meaghan Seagrave

Directrice exécutive, BioNB

Kelli Simmonds

Sous-ministre, Environnement et Gouvernements locaux

Tracy Lean

Secrétaire générale

Adèle Lévesque

Trésorière

LE RPC ACCUEILLE UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE ET DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Le RPC a accueilli sept nouveaux administrateurs, dont Shelley Rinehart (Ph. D.) du campus de Saint John de l'Université du Nouveau-Brunswick, qui est devenue la sixième personne à occuper le poste de président du RPC. Mme Rinehart est une chef de file accomplie dans le milieu universitaire et communautaire et possède de l'expérience en tant que membre de conseils d'administration publics et privés. Les autres personnes nommées sont Kelli Simmonds, Environnement et Gouvernements locaux, Jean Finn, Agriculture, Aquaculture et Pêches, Annette Comeau, SavoirSphère, Meaghan Seagrave, BioNB, Irene McCardle, experte-comptable, Levi Hargrove (Ph. D.), Université Northwestern, et David Rogers, McCain Foods. Les membres du conseil d'administration apportent une expérience, des connaissances et des compétences considérables.

Les membres de ce groupe de professionnels accomplis et provenant de divers horizons sont liés par une passion commune pour le RPC.



De gauche à droite :

Arrière : Bernard Morin, Eric Cook, Jeff Jennings, Shelley Rinehart (Ph. D.), Annette Comeau Avant : Meaghan Seagrave et Janet Gagnon

REMERCIEMENTS

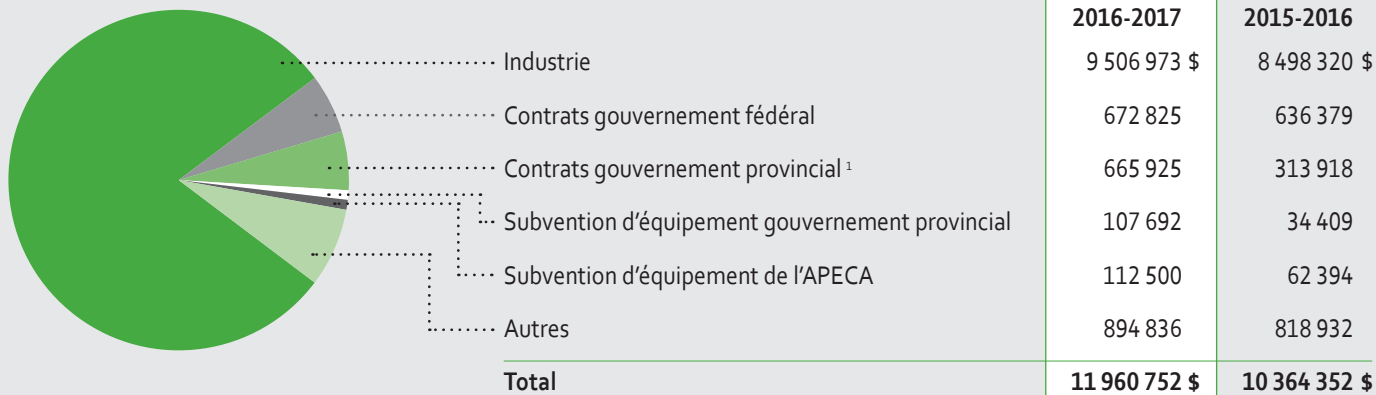
Les administrateurs du RPC offrent de leur temps pour donner des conseils, apporter leur expertise et superviser le RPC. Au cours de la dernière année, plusieurs membres du conseil ont terminé leur mandat, notamment Lee Corey, président du RPC, ainsi que Wayne Arsenault et David Burns (Ph. D.), administrateurs.

Le RPC profite des conseils et du soutien de son conseil d'administration. Par exemple, le conseil, dirigé par M. Corey, a encouragé le RPC à exécuter un plan de croissance, à mettre en œuvre une initiative ambitieuse visant à augmenter les dépenses en immobilisations, et à élaborer un plan de revitalisation.

Merci à Lee, Wayne et David pour leur dévouement, leur passion et leur leadership.

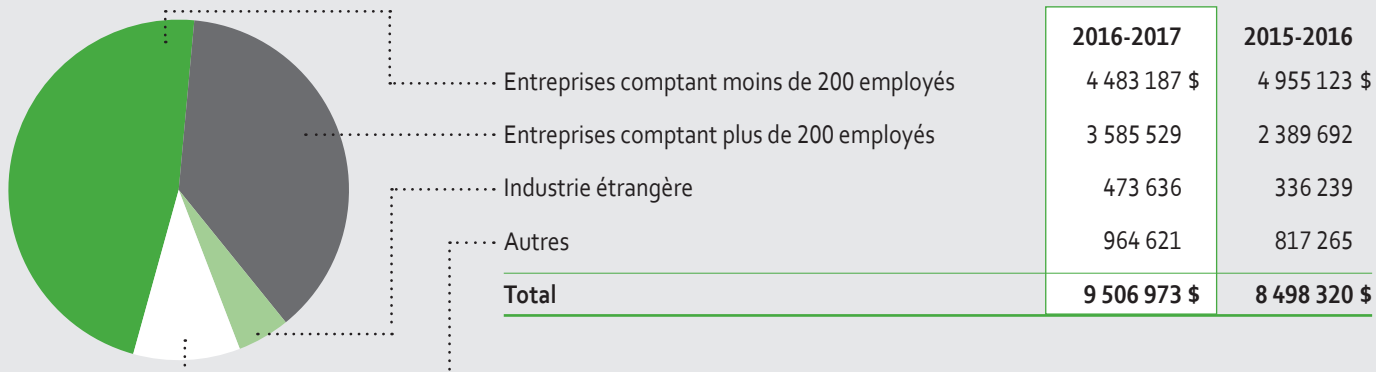
POINTS SAILLANTS DES REVENU

SOURCES DE REVENUS

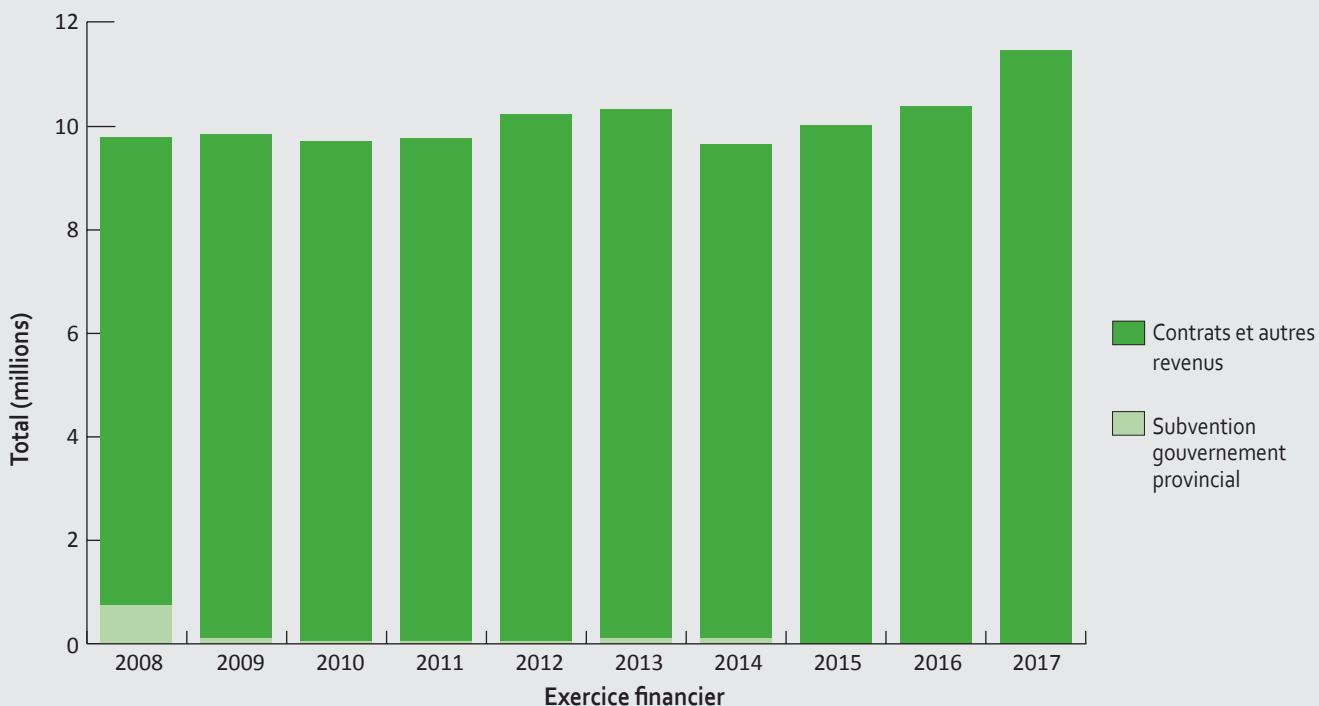


¹ Exclut les sociétés d'État provinciales, comme Énergie NB

RÉPARTITION DES REVENUS DE L'INDUSTRIE



TOTAL DES REVENUS 2008 - 2017



**KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.**

Frederick Square
77, rue Westmorland, bureau 700
Fredericton (NB) E3B 6Z3
Téléphone (506) 856-4400
Télécopieur (506) 856-4499
www.kpmg.ca

Place Marven's
1, allée Factory
Boîte postale 827
Moncton (NB) E1C 8N6
Téléphone (506) 856-4400
Télécopieur (506) 856-4499

Édifrice Harbour
133, rue Prince William, bureau 306
Boîte postale 2388
Saint John (NB) E2L 3V6
Téléphone 506-634-1000
Télécopieur 506-633-8828

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au Premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick et au président et membres du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière en date du 31 mars 2017, l'état consolidé des résultats, l'état consolidé des gains et pertes de réévaluation, l'état consolidé de l'évolution de l'actif net et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes comptable canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidés du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick en date du 31 mars 2017, ainsi que de ses résultats d'exploitation consolidés, de ses gains et pertes de réévaluation consolidés, de l'état consolidé de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptable canadiennes pour le secteur public.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Le 27 juin 2017
Fredericton, Canada

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE EN DATE DU 31 MARS 2017

ACTIFS	2017	2016
Actifs à court terme		
Encaisse	936 908 \$	1 082 751 \$
Débiteurs	2 972 944	1 784 487
Travaux en cours	270 500	193 148
Frais payés d'avance	118 262	93 450
	<u>4 298 614</u>	<u>3 153 836</u>
Placements de portefeuille (Note 4)	7 210 390	7 958 031
Immobilisations, nettes (Note 5)	7 091 441	3 775 474
	<u>18 600 445 \$</u>	<u>14 887 341 \$</u>
PASSIFS, APPORTS REPORTÉS ET ACTIFS NETS		
Passifs à court terme		
Ligne de crédit (Note 6)	770 000 \$	-
Créditeurs et charges à payer	1 167 890	959 470
Produits reportés	144 982	236 673
	<u>2 082 872</u>	<u>1 196 143</u>
Apports en capital reportés (Note 7)	1 466 768	542 278
Prestations futures des employés (Note 8)	1 181 200	1 102 000
	<u>2 647 968</u>	<u>1 644 278</u>
Soldes de fonds		
Non affectés	1 073 887	1 642 679
Affectés à l'interne (Note 9)	7 171 045	7 171 045
Investis en immobilisations	5 624 673	3 233 196
	<u>13 869 605</u>	<u>12 046 920</u>
	<u>18 600 445 \$</u>	<u>14 887 341 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Approuvé par le conseil



Présidente



Directeur général

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
RECETTES		
Recettes d'exploitation	11 285 519 \$	9 837 310 \$
Opération de restructuration (Note 13)	1 825 506	-
Placement	391 702	324 343
Divers	63 339	105 896
Amortissement des apports en capital reportés	220 192	96 803
	<u>13 786 258</u>	<u>10 364 352</u>
CHARGES (Note 10)		
Frais d'exploitation	8 425 157	7 805 636
Administration	3 019 991	1 961 651
Amortissement	792 287	586 838
Créances irrécouvrables	(21 106)	1 716
	<u>12 216 329</u>	<u>10 355 841</u>
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES CHARGES	<u>1 569 929 \$</u>	<u>8 511 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, en début d'exercice	1 090 501 \$	1 255 765 \$
Gains non réalisés attribuables aux éléments suivants:		
Devise étrangère	112 683	68 792
Placements de portefeuille	291 466	(241 145)
Montants reclassés à l'état des résultats :		
(Gains) pertes réalisé(e)s en cours d'exercice	(124 837)	4 192
Devise étrangère	(26 556)	2 897
Variation des gains (pertes) de réévaluation cumulés pour l'exercice	<u>252 756</u>	<u>(165 264)</u>
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, fin de l'exercice	<u>1 343 257 \$</u>	<u>1 090 501 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	Exploitation non affectée	Capital affecté à l'interne	Capital investi en immobilisations	Total 2017	Total 2016
SOLDE, en début d'exercice	1 642 679 \$	7 171 045 \$	3 233 196 \$	12 046 920 \$	12 203 673 \$
Excédent des recettes sur les charges	1 569 929	-	-	1 569 929	8 511
Actifs reçus dans l'opération de restructuration (Note 13)	(1 825 506)	-	1 825 506	-	-
Variation des gains (perte) de réévaluation cumulé(e)s	252 756	-	-	252 756	(165 264)
Achat d'immobilisations	(2 282 748)	-	2 282 748	-	-
Montants financés par les apports en capital	1 144 682	-	(1 144 682)	-	-
Amortissement des immobilisations	792 287	-	(792 287)	-	-
Amortissement des apports en capital reportés	(220 192)	-	220 192	-	-
SOLDE, fin d'exercice	1 073 887 \$	7 171 045 \$	5 624 673 \$	13 869 605 \$	12 046 920 \$

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2017

	2017	2016
ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR) :		
Activités d'exploitation		
Excédent des recettes sur les charges	1 569 929 \$	8 511 \$
Éléments sans effet sur l'encaisse		
Amortissement des immobilisations	792 287	586 838
Amortissement des apports en capital reportés	(220 192)	(96 803)
Actifs reçus dans l'opération de restructuration (Note 13)	(1 825 506)	-
Variation des prestations futures des employés	79 200	33 100
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(506 034)	33 424
	(110 316)	565 070
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations*	(2 262 997)	(1 745 078)
Activités de financement		
Apports en capital*	551 698	675 001
Ligne de crédit	770 000	-
	1 321 698	675 001
Activités de placement		
Changement des placements de portefeuille	905 772	46 780
DIMINUTION NETTE DE L'ENCAISSE	(145 843)	(458 227)
Encaisse, début de l'exercice	1 082 751	1 540 978
ENCAISSE, fin de l'exercice	936 908 \$	1 082 751 \$

*Les achats d'immobilisations d'un montant de 29 796 \$ (2016 - 10 045 \$) sont inclus dans les comptes créditeurs et les charges à payer en fin d'exercice. De la même manière, les apports en capital d'un montant de 592 984 \$ sont inclus dans les comptes créditeurs en fin d'exercice.

Au cours de l'exercice financier, le Conseil a payé comptant les achats d'immobilisations impayés et inclus dans les comptes créditeurs et les charges à payer de l'exercice précédent d'un montant de 10 045 \$ (2016 - 583 585 \$). Ce paiement en liquide se reflète dans l'achat d'immobilisations réalisé dans l'exercice financier actuel.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

LE 31 MARS 2017

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick (le Conseil) est un organisme gouvernemental sans but lucratif constitué en 1962 par la Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité. Les objectifs du Conseil sont de promouvoir, stimuler et expédier un perfectionnement continu dans son efficacité productive et dans l'accroissement de l'économie dans les secteurs variés du Nouveau-Brunswick. Le Conseil fournit des services de recherche indépendants, d'analyse ainsi que des services d'ordre technique principalement aux entreprises du Nouveau-Brunswick pour lesquels elles sont facturées selon le régime de la rémunération à l'acte.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comprenant les chapitres de la série 4200 applicables aux organismes sans but lucratif du secteur public. Voici un résumé des principales conventions comptables utilisées dans la préparation de ces états financiers consolidés.

(a) Principes de consolidation

Ces états financiers consolidés incluent les comptes du Conseil et ceux de sa filiale inactive en propriété exclusive, Minuvar Ltée.

(b) Constatation des recettes

Les recettes d'exploitation et diverses sont considérées gagnées au fur et à mesure que les travaux sont effectués. La valeur des travaux achevés, mais non facturés, apparaît sous la rubrique « Travaux en cours »; les montants reçus, mais pour lesquels des travaux n'ont pas été effectués, sont considérés comme des recettes reportées.

Les revenus de placement comprennent les dividendes, les intérêts, les gains et les pertes réalisés sur les investissements. Tout revenu de placement est constaté quand il est gagné.

Le Conseil suit la méthode du report pour comptabiliser les subventions reçues pour des activités et des projets précis. Les subventions à fins déterminées sont constatées comme revenus dans la période au cours de laquelle les dépenses connexes ont lieu. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée comme période subséquente. Les contributions limitées à l'achat d'immobilisations sont différées et amorties par imputation aux recettes selon la méthode linéaire à un taux correspondant à celui de l'amortissement des immobilisations en question. Les subventions sans restriction sont constatées dans les recettes lorsqu'elles sont reçues ou à titre de débiteurs si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que la perception de la subvention est raisonnablement assurée. Les subventions approuvées, mais non reçues à la fin d'une période comptable sont inscrites aux débiteurs.

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est établi selon la méthode de l'amortissement linéaire basé sur la vie utile estimative des biens suivants :

Terrain et bâtiments	3 %
Équipement d'exploitation	12,50 %
Matériel informatique	25 %
Véhicule	25 %

(d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont des contrats qui établissent des droits et des obligations pour recevoir ou offrir des bénéfices économiques. Les actifs financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les placements de portefeuille, tandis que les passifs financiers se composent de ligne de crédit et des créditeurs et charges à payer.

Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Les placements de portefeuille qui sont cotés sur un marché actif sont évalués à leur juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont évalués au coût ou au coût amorti, à moins que la direction choisisse d'évaluer l'instrument financier à sa juste valeur. La direction a choisi de présenter tous les investissements à la juste valeur, puisqu'ils sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur.

Afin d'indiquer sur quoi se fondent les données utilisées pour mesurer la juste valeur des instruments financiers dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur, les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés selon les niveaux 1, 2 et 3 suivants:

Niveau 1 – prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour les actifs ou les passifs, soit directement ou indirectement; et

Niveau 3 – données concernant les actifs ou les passifs qui ne sont pas fondées sur des marchés observables.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(d) Instruments financiers (suite)

Les gains et pertes non réalisés en raison des variations de la juste valeur des instruments financiers sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Lors du règlement, les gains et pertes cumulatifs sont reclassés, passant de l'état des gains et pertes de réévaluation à l'état des résultats. Les coûts de transaction des instruments financiers évalués à la juste valeur sont passés en charge. Les actifs financiers sont évalués chaque année afin de déterminer s'il y a une quelconque preuve objective d'insuffisance.

(e) Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont comptabilisées au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Les éléments d'actifs et de passifs libellés en devises étrangères sont constatés à la juste valeur au cours de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les gains ou les pertes de change non réalisés sont constatés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Dans la période de règlement, les gains et les pertes de change sont constatés à l'état des résultats et les soldes non réalisés sont renversés de l'état des gains et pertes de réévaluation.

(f) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille détenus par le Conseil comprennent les titres à revenu fixe et les titres de capitaux propres cotés en bourse à court et à long terme. Les intérêts sur les titres à revenu fixe sont cumulés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés et comptabilisés dans l'État des résultats, au même titre que les dividendes et autres revenus d'investissement. Les capitaux propres sont classés au niveau 1, selon la juste valeur hiérarchisée, et sont comptabilisés à leur juste valeur selon les prix du marché cotés à la fin de l'exercice. Les titres à revenu fixe sont classés au niveau 2, selon la hiérarchie des justes valeurs, et sont comptabilisés à leur juste valeur où possible ou calculée selon les titres comparatifs à la date de l'exercice financier.

(g) Prestations futures des employés

(i) Pension

Les employés admissibles du Conseil sont devenus les membres du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime est à risques partagés et le Conseil et ses employés y font des contributions. Le Conseil n'est pas responsable des passifs non capitalisés et n'a accès à aucun excédent du régime. Le coût du Conseil est limité à ses contributions annuelles, soit 677 618 \$ pour l'exercice prenant fin le 31 mars 2017 (2016 – 626 240 \$).

La prestation de services administratifs des pensions est assurée gratuitement par la Société de services de retraite Vestcor.

(ii) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1er avril 2011 ont droit à des allocations de retraite. Le Conseil constate un passif et une charge pour les avantages sociaux dans la période où les employés rendent les services. La charge à payer pour ces allocations de retraite a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2015 et extrapolée au 31 mars 2017.

(iii) Prestations de maladie accumulées

Les employés ont droit à des prestations de maladie qui s'accumulent, mais qui ne s'acquiescent pas. Le Conseil constate un passif et une charge pour les avantages sociaux dans la période où les employés rendent les services. La charge à payer pour ces prestations a été déterminée par une évaluation actuarielle réalisée en date du 31 mars 2015 et extrapolée au 31 mars 2017.

(h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes.

Parmi les estimations importantes qu'ont nécessitées les présents états financiers, citons : les hypothèses utilisées pour déterminer les passifs d'allocations de retraite et les prestations de maladie, les débiteurs irrécouvrables ou susceptibles de le devenir, la valeur des travaux en cours et les recettes reportées ainsi que la vie utile en fonction de laquelle les immobilisations et les apports en capital reportés sont amortis.

Les estimations susmentionnées sont fondées sur les meilleures données disponibles au moment de la préparation des états financiers consolidés et sont révisées annuellement en fonction des plus récentes données. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

(i) Adoption anticipée des nouvelles normes comptables

En vigueur depuis le 1er avril 2016, le Conseil a adopté à un stade anticipé le chapitre SP 3430 – *Opérations de restructuration* sur la comptabilisation des opérations de restructuration et sur les informations connexes, et survenant entre le Conseil et le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le chapitre SP 3430 établit des normes sur la comptabilisation des opérations de restructuration et sur les informations à fournir à leur sujet par les cédants et les cessionnaires qui transfèrent et reçoivent respectivement des actifs ou des passifs ainsi que la responsabilité des programmes ou activités auxquels ils se rattachent. Voir la note 13.

3. GESTION DES RISQUES

Le Conseil applique une politique de placement prudente (note 4) afin d'atténuer les risques financiers. Le Conseil n'a aucun placement dérivé et n'a pas pris part à des opérations de couverture pour la gestion des risques.

Ci-dessous, une analyse des risques importants rattachés aux instruments financiers du Conseil :

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier amène l'autre partie à subir une perte financière en manquant à l'une de ses obligations. Le Conseil gère ce risque en assujettissant les nouveaux clients à des procédures d'approbation de crédit et en obtenant une avance des clients à haut risque. L'exposition maximum du Conseil au risque de crédit sur ses créances équivalait à la valeur des débiteurs de 2 972 944 \$ au 31 mars 2017 (2016 -1 784 487 \$). Le solde total des débiteurs est net de la provision pour les comptes irrécouvrable estimée de 76 593 \$ (2016 - 97 809 \$).

Le Conseil est également exposé à un risque lié au crédit, advenant la défaillance ou l'insolvabilité de la contrepartie d'un titre de revenu fixe. Le Conseil gère ce risque en ne traitant qu'avec les banques et institutions financières reconnues et en respectant un cadre financier axé sur la prudence régissant les placements admissibles, y compris une cote de crédit minimale de A pour les émetteurs d'obligations.

L'exposition au risque de crédit n'a pas connu de variation importante au cours de cet exercice.

ii) Risque lié aux taux d'intérêt

Le risque lié aux taux d'intérêt est le risque que les variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux monétaires futurs ou sur les justes valeurs marchandes des instruments financiers. Les investissements du Conseil dans les titres à revenu fixe portent intérêt à des taux d'intérêt nominaux, ce qui réduit l'incidence des fluctuations des taux d'intérêt sur les flux de trésorerie. La juste valeur de ces titres peut varier selon les taux du marché.

La ligne de crédit porte intérêt à un taux variable, ce qui expose le Conseil à un risque de flux de trésorerie.

iii) Risque de change

Le risque de change est inhérent aux instruments financiers libellés dans une devise étrangère. Une portion des placements de portefeuille du Conseil consiste en des titres de capitaux propres libellés en dollars américains ainsi qu'une portion de comptes débiteurs et créditeurs. L'incidence de l'évolution du taux de change au 31 mars 2017 serait limitée à ces soldes :

Instruments financiers libellés en devises américaines	2017	2016
Encaisse	376 845 \$	201 294 \$
Débiteurs	163 763	98 858
Titres de capitaux propres	558 186	651 221
Créditeurs et charges à payer	16 103	31 196
	<u>1 114 897 \$</u>	<u>982 569 \$</u>

4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

L'objectif du Conseil sur le plan de la gestion de ses placements de portefeuille est de demeurer une entité viable tout en s'acquittant de son mandat, soit d'être un organisme indépendant de recherche, d'essai et de services techniques.

Les placements du Conseil sont gérés par un tiers étant soumis à une politique de placement sujette à la répartition ciblée suivante :

Espèces et quasi-espèces	10 %
Revenus fixes	55 %
Capitaux propres	35 %

L'objectif du portefeuille est de maximiser la qualité des revenus à long terme et la croissance par un cadre de gestion des risques axé sur la prudence. Dans le cadre de cet objectif général, le Conseil doit voir à ce que ce portefeuille procure, à long terme, un rendement équivalent au taux sans risque majoré de l'inflation.

4. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE (suite)

Placements de portefeuille dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur	Niveau de la hiérarchie de la juste valeur	2017	2016
Titres de capitaux propres	Niveau 1	2 840 587 \$	2 968 133 \$
Valeurs à revenu fixe	Niveau 2	4 369 803	4 989 898
		<u>7 210 390 \$</u>	<u>7 958 031 \$</u>

Il n'y a eu aucune transaction entre les niveaux 1 et 2 au cours de l'exercice. Les titres à revenu fixe ont des taux d'intérêt de 1,7 % à 4,55 % (2016 – 1,7 % à 5,17 %) et viennent à échéance entre avril 2017 et juillet 2022.

5. IMMOBILISATIONS

	2017			2016
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrain et bâtiments	6 144 533 \$	2 111 560 \$	4 032 973 \$	1 863 614 \$
Équipement d'exploitation	11 748 091	8 790 060	2 958 031	1 859 087
Matériel informatique	758 059	657 622	100 437	52 773
Véhicule	20 937	20 937	-	-
	<u>18 671 620 \$</u>	<u>11 580 179 \$</u>	<u>7 091 441 \$</u>	<u>3 775 474 \$</u>

6. LIGNE DE CRÉDIT

Le Conseil possède une ligne de crédit d'exploitation sur demande de 1 000 000 \$ à des fins générales d'affaires au taux préférentiel de la banque majoré de 0,25 %. La ligne de crédit est garantie par une première convention de sûreté générale et une convention de nantissement d'un montant de 1 000 000 \$ sur les investissements du Conseil.

7. APPORTS EN CAPITAL REPORTÉS

Les apports en capital reportés liés aux immobilisations représentent le montant non amorti des subventions reçues pour l'acquisition d'immobilisations. L'amortissement des apports en capital reportés est constaté à titre de revenu dans l'état des résultats.

	2017	2016
Solde, début de l'exercice	542 278 \$	251 440 \$
Apports	1 144 682	387 641
Montants amortis aux revenus	(220 192)	(96 803)
Solde, fin de l'exercice	<u>1 466 768 \$</u>	<u>542 278 \$</u>

8. PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS

(a) Allocations de retraite

Les employés ayant commencé à travailler à temps plein avant le 1er avril 2011 ont droit à une allocation de retraite correspondant à une semaine de rémunération par année de service complète pour un maximum de 25 ans. Cette allocation est versée au moment de la retraite, après 55 ans, et calculée en fonction du dernier taux de salaire de l'employé. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers consolidés.

(b) Prestations de maladie

Les employés qui travaillent à temps plein accumulent des prestations de maladie à raison de 1,25 jour par mois et ils peuvent, s'ils ne les utilisent pas, les reporter à un exercice ultérieur jusqu'à concurrence de 240 jours. Une évaluation actuarielle a été réalisée et constitue le fondement de la provision figurant dans les présents états financiers consolidés.

8. PRESTATIONS FUTURES DES EMPLOYÉS (suite)

Les évaluations actuarielles sont fondées sur d'importantes hypothèses économiques et démographiques :

Taux d'actualisation	2,95 %	(2016 - 2,85%)
Hausses salariales	3,5%	(2016 - 3,5 %)
Âge de retraite	60 ans	(2016 - 60 ans)
Probabilité de congés de maladie excédentaires	6,2 %	(2016 - 6,2 %)

	2017			2016		
	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total	Allocations de retraite	Prestations de maladie	Total
Obligation au titre des prestations constituées, 1 ^{er} avril	1 249 200 \$	110 200 \$	1 359 400 \$	1 199 600 \$	110 200 \$	1 309 800 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	57 800	8 300	66 100	60 900	-	60 900
Intérêts sur obligation	36 100	3 200	39 300	36 900	-	36 900
Paiements de prestations	(22 000)	(20 200)	(42 200)	(79 800)	-	(79 800)
Gain actuariel	(1 200)	1 400	200	31 600	-	31 600
Obligation au titre des prestations constituées, 31 mars	1 319 900	102 900	1 422 800	1 249 200	110 200	1 359 400
Perte actuarielle non amortie	(206 500)	(35 100)	(241 600)	(225 100)	(32 300)	(257 400)
Passif au titre des prestations constituées au 31 mars	1 113 400 \$	67 800 \$	1 181 200 \$	1 024 100 \$	77 900 \$	1 102 000 \$

9. ACTIFS AFFECTÉS À L'INTERNE

Le conseil d'administration du Conseil a affecté à l'interne des ressources totalisant 7 171 045 \$ au 31 mars 2017 (2016 - 7 141 045 \$). Ce montant affecté à l'interne est destiné à l'acquisition d'immobilisations et au paiement des obligations en capital, et ne peut être utilisé à d'autres fins sans le consentement du conseil d'administration. Aucun virement n'a été effectué pour l'exercice financier clos au 31 mars 2017 (2016 - 200 000 \$).

10. OBJET DES CHARGES

	2017	2016
Personnel	7 376 379 \$	6 379 779 \$
Fournitures	1 174 098	1 018 908
Amortissement des immobilisations	792 287	586 838
Installations	718 462	804 207
Rechargeable	665 078	606 959
Bureau	657 356	525 786
Autres	85 824	80 565
Frais professionnels	394 093	318 046
Achat d'actifs (Note 12)	339 000	-
Sécurité	34 858	33 037
Créances irrécouvrables	(21 106)	1 716
	12 216 329 \$	10 355 841 \$

11. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉES

Le Conseil est une société d'État provinciale établie par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, tel qu'il est décrit dans la Note 1. À ce titre, les ministères et organismes du gouvernement, ainsi que les autres organismes de la Couronne, sont considérés comme apparentés.

Au cours de l'année, le Conseil a fourni des services à des ministères et à des organismes de la Couronne de la Province du Nouveau-Brunswick. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie établi et convenu entre les apparentés.

11. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉES (suite)

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
Recettes provenant des services fournis en cours d'exercice		
Ministères et organismes gouvernementaux	608 852 \$	313 918 \$
Énergie NB et entités apparentées	410 985	320 948
	<u>1 019 837 \$</u>	<u>634 866 \$</u>
Comptes recevables au 31 mars		
Ministères et organismes gouvernementaux	161 120 \$	38 411 \$
Énergie NB et entités apparentées	36 890	92 305
	<u>198 010 \$</u>	<u>130 716 \$</u>

La Société de développement régional a approuvé les projets de financement des immobilisations du Conseil pour un montant de 644 862 \$ (2016 - 175 000 \$), inclus dans les apports en capital reportés.

12. ACHAT D'ACTIFS

Au cours de l'année, après l'acquisition d'équipement, d'une méthodologie et de procédures opérationnelles normalisées auprès d'une autre entreprise, le Conseil a commencé à offrir une nouvelle gamme de services, à savoir des essais de toxicité. L'opération a été exécutée sous forme d'achat d'actifs au prix total d'achat de 372 000 \$. Cela a donné lieu à un ajout de 33 000 \$ aux immobilisations et le reste du prix d'achat, y compris les commissions, passés en charge.

13. OPÉRATION DE RESTRUCTURATION

Depuis le 31 mars 2017, à la suite de la révision stratégique des programmes du GNB, le gouvernement a transféré au Conseil la responsabilité en matière de prestation des services de laboratoire au nom du GNB. Cela comprend les services autrefois fournis par le laboratoire provincial de santé du poisson, et les laboratoires environnementaux et laitiers du Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de cette opération, la propriété d'un bâtiment situé à St. George (Nouveau-Brunswick) a été transférée au Conseil. Le bâtiment a été reconnu comme étant une valeur comptable du gouvernement. Aucune contrepartie n'a été payée dans le cadre de ce transfert.

14. CHIFFRES COMPARATIFS

Le cas échéant, les états financiers consolidés ont été reclassés par souci de conformité à la présentation utilisée aux fins du présent exercice.